

GRETA et formation continue en danger : toutes et tous en action pour les sauver !

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de 2018 a déstabilisé le marché de la formation continue et notamment celui de la formation professionnelle publique. Celle-ci a augmenté la **concurrence entre les organismes de formation sans protéger les organismes publics comme les GRETA et l'AFPA**, et a donné une impulsion concurrentielle nouvelle en **favorisant comme jamais auparavant le contrat d'apprentissage**.

Déjà pris dans des processus de fusion pour répondre au mieux au marché des grandes institutions publiques comme les régions ou France Travail, les GRETA subissent également **depuis 2019 des fusions avec les CFA académiques**.

Délaissés consciemment par le ministère, les GRETA sont aujourd'hui des structures disparates : GRETA départementaux, GRETA de métiers, GRETA-CFA, GRETA/GIP.

Ces **turbulences rejettent sur les conditions de travail** des personnels de la formation continue :

- pression des directions de GRETA sur les personnel ;
- surcharge de travail ;
- glissements de tâches...

Les **conséquences** en sont :

- une amplification des risques psychosociaux ;
- un fort turnover avec perte historique de l'expertise professionnelle ;
- de la maltraitance, des intimidations, du harcèlement.



Les personnels de GRETA en ont assez et ont commencé à se mobiliser dans certaines académies : ici pour refuser cette dégradation de leurs conditions de travail lors des fusions ; là pour exiger une revalorisation de leurs salaires.

À l'automne 2023, l'intersyndicale s'est mise au travail. Elle a obtenu une audience au ministère au mois

d'avril 2024 qui n'a répondu ni aux exigences, ni à l'urgence de la situation.

Le constat est clair : **les personnels de la formation continue ne peuvent compter que sur leurs propres forces**. La dynamique de leur mobilisation peut et doit s'amplifier, peut et doit s'unifier au niveau national pour obtenir massivement gain de cause.

Pour cela, **l'intersyndicale vous propose un plan d'action** dès la rentrée de septembre 2024 pour permettre la discussion, la mobilisation et l'unification de nos revendications.

PLAN D'ACTION PROPOSÉ PAR L'INTERSYNDICALE

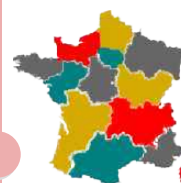
LE 12 SEPTEMBRE

But : permettre aux personnels de se regrouper, d'échanger et de poser les bases d'une plateforme de revendications locales.

Journée d'actions locales et d'assemblées générales des personnels

Forme au choix en fonction de la situation locale :

- Réunion d'information syndicale (possibilité de déposer une ou de regrouper plusieurs HIS sur une demi-journée !)
- Réunion syndicale sur convocation-mandat
- Grève* avec tenue d'AG...



EN NOVEMBRE

But : établir dans chaque région académique une plateforme de revendications communes à l'ensemble des personnels de la formation continue.

Assises régionales

Forme au choix en fonction de la situation locale :

- Journée de formation syndicale
- Réunion syndicale sur convocation-mandat
- Grève* avec tenue d'AG...

** Un préavis national sera déposé à cet effet*

FIN 2024 OU DÉBUT 2025

But : constituer une plateforme revendicative nationale à soumettre au ministère pour nous y faire enfin clairement entendre.

Assises nationales

Forme : organisation par l'intersyndicale



**NE LAISSONS PAS DÉTRUIRE NOTRE OUTIL DE TRAVAIL :
ENSEMBLE MOBILISONS-NOUS !**